

Conseil Consultatif Jeunesse : ça commence !

*Après une réunion de présentation le 5 avril au C@P,
le Conseil Consultatif de la Jeunesse se met en place à la rentrée.
Une belle opportunité pour les jeunes Campésiens de s'investir
dans la vie de leur commune...*

Qu'est-ce que le Conseil Consultatif de la Jeunesse ?

Instance consultative et participative de la Ville, le CCJ est un lieu de débat et de réflexion, un espace de création de projets pour les jeunes Campésiens de 11 à 17 ans. Il sera présidé par le Maire ou sa représentante Samia Tabai, élue déléguée au Conseil Consultatif de la Jeunesse. Il sera composé **de 40 jeunes représentant(e)s**, répartis entre les **11/14 ans** (24 sièges de collégiens, 2 sièges de Campésiens non scolarisés dans un collège de Champs) et les **15/17 ans** (14 sièges).

Comment sont désignés ses membres ?

Les 11-14 ans seront désignés par les autres collégiens lors d'élections prévues le 14 octobre dans les établissements scolaires, après une campagne « électorale » du 3 au 13 octobre. Les animateurs des relais jeunesse se tiendront d'ailleurs à leur disposition pour créer du matériel de communication : affiches, t-shirts...

Les 15-17 ans pourront quant à eux déposer leur candidature au service municipal Jeunesse jusqu'au 13 octobre, avant un tirage au sort prévu le 19 octobre.

Les mandats seront de deux ans renouvelables (1 an pour les 15-17 ans). Important : afin d'assurer la parité, les candidatures doivent se faire par binômes fille/garçon.

Comment va travailler le CCJ ?

Après une journée d'intégration où les jeunes élus feront connaissance, les groupes de travail s'organiseront autour de différentes thématiques. Ces dernières s'inspireront notamment du sondage mis en ligne depuis plusieurs semaines pour permettre aux jeunes Campésiens d'exprimer leurs envies ou idées (il est encore possible de répondre au questionnaire grâce au QR code ci-dessous)...



Trois séances plénières seront également organisées au cours de l'année à l'Hôtel de ville en présence de Maud Tallet, la première pour la séance d'installation, les deux autres pour la restitution des travaux.

Pourquoi postuler ?

Participer au CCJ peut être très enrichissant pour les jeunes Campésiens... Non seulement ils vont découvrir le fonctionnement d'une mairie et des institutions locales, échanger avec le Maire ou les élus, mais ils se feront également les porte-paroles

des attentes et besoins des jeunes de leur âge. N'oublions pas non plus l'aspect formateur de pouvoir mettre en place un projet et d'apprendre à argumenter pour le défendre...

Nous attendons vos candidatures !

Dépôt des actes de candidature téléchargeables sur le site internet de la Commune ou en format papier dans les relais jeunesse.

LES GRANDES DATES

- Dépôt des candidatures 11-14 ans : jusqu'au 30 septembre inclus
- Dépôt des candidatures 15-17 ans : jusqu'au 13 octobre inclus
- Campagne collégiens : du 3 au 13 octobre
- Élections 11-14 ans dans les collèges : 14 octobre 2022
- Tirage au sort 15-17 ans : 19 octobre 2022
- Première séance plénière/journée d'installation : mi novembre
- Journée d'intégration : fin novembre – Début du travail en groupes

NOUVEAU STAGE BAFA

Le prochain stage BAFA sera organisé la première semaine des vacances de la Toussaint, du 24 au 28 octobre 2022. N'hésitez pas à vous manifester auprès du service Jeunesse si vous êtes intéressé !

INFORMATIONS : Service municipal Jeunesse, 01 64 73 48 55